

Territoire : l'accessibilité des services au public à l'étude

23/09/2017 | Mise à jour : 06:00

Donnez votre avis sur le projet de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)

La question du maintien et de l'amélioration de l'accès et de la qualité des services à la population, notamment en milieu rural, est le cœur de travail de ce schéma. Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) de Maine-et-Loire, co-piloté par l'État et le département et co-construit avec l'ensemble des acteurs départementaux concernés, prend acte de l'évolution de la notion de territoire par les citoyens.

Ainsi, la notion de proximité géographique « ce qui est proche est ce qui est à côté de mon domicile. » laisse place à la notion d'accessibilité « ce qui est proche c'est ce qui m'est facile d'accès là où je suis, quand j'en ai besoin, via les moyens qui me conviennent. ». Cela a des conséquences sur la recherche des services, qui s'inscrit désormais dans une logique multi-sites : proximité du domicile, mais aussi lieu de travail, de vacances, itinéraire domicile-travail, etc. c'est-à-dire partout, avec des horaires adaptés, accessibles par téléphone et en ligne 24h/24.

L'objectif global du schéma est de favoriser un meilleur accès des services au public pour maintenir le lien social au niveau local et améliorer l'accès au numérique. Le schéma s'articulera donc en quatre orientations transversales déclinées en dix-sept actions concrètes. Le but est d'atteindre l'objectif commun dans les six années à venir.

Dans le cadre de la consultation du projet de schéma, la FDSEA / JA de Maine et Loire souhaite participer activement et faire remonter votre avis concernant les 17 actions proposées.

Vous pouvez nous donner votre avis en complétant le formulaire que vous trouverez en cliquant sur l'image ci-dessous.

Pour plus de renseignements, contactez la FDSEA 49 au 02.41.96.76.29 ou fdsea49@agri49.com